



COMMISSION DES COUPES

Permanence tous les mardis à 16 heures
Ligne directe : 04.92.15.80.32

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

2. L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

Procès-verbal N° 20
Réunion du 25 Janvier 2022

Président : M. LANDUCCI Julien

Présent(s) : MM. Marc BENINCASE, Jean-Paul DELALANDE, Denis RICCI, Romain SENESI, Gérard AUDEL

RAPPEL

TOUT CLUB RECEVANT DOIT FAIRE CONNAITRE LA DATE, LE LIEU ET L'HORAIRE DE LA RENCONTRE, AVANT LA DATE BUTOIR FIXEE PAR LA COMMISSION DES COUPES.

TOUT CLUB RECEVANT NE RESPECTANT PAS CES INSTRUCTIONS SERA DECLARE FORFAIT.

LES CLUBS RECEVANTS SONT EGALEMENT INFORMES QU'ILS DOIVENT SAISIR LES RESULTATS DANS LES 48 HEURES.

SENIOR : Résultats des derniers 1/16 de Finale du 23/01/2022 (sous réserve d'homologation).

OC BLAUSASC 1 - 3 FC BEAUSOLEIL
FC MOUGINS 5 - 0 CANNES OSC

Résultats des 1/8eme de Finale du 23/01/2022 (sous réserve d'homologation) :

ES CONTES 1 - 2 ESVL
USCA 2 5 - 3 US MANDELIEU 2
AS MONACO 4 1 - 0 FC CIMIEZ
DRAP (tab 4-2) 1 - 1 EURO AFRICAN
AS VENCE 2 5 - 1 ES BAOUS
VSJB FC 2 1 - 4 ESSNN

Les rencontres AS MOULINS - FC BEAUSOLEIL et FC CARROS – FC MOUGINS Sont fixées le 13 FEVRIER 2022 à 15H00.

Ce jour a été effectué le tirage au sort des 1/4 de finale par Monsieur Francis Maggi Secrétaire général du District Côte d'Azur :

**AS MONACO 4 - AS MOULINS ou FC BEAUSOLEIL – AS MONACO 4
DRAP - FC CARROS ou FC MOUGINS - DRAP
AS VENCE 2 - ESVL
ESSNN - USCA 2**

Ces rencontres sont programmées le 20 FEVRIER 2022 à 15H00.

U18 : QUALIFIES POUR les 1/8eme de Finale du 20 FEVRIER 2022.

RAPPEL :

Suite à la décision de la commission de discipline du 05 Janvier 2022 qui met Hors toutes compétitions organisées par le district l'équipe U18 D1 de l'**ASTAM**, il y aura **un exempt** lors du tirage au sort.

RAPPEL DES QUALIFIES :

AS MONACO 2
ST ISIDORE
GAZELEC
FC MOUGINS
CAVIGAL
ASPTT NICE
RC GRASSE
GJOAntibes JLP
ESVL
BAOUS
ESSNN
AS CCF 1
AS RCM 1

Les 2 rencontres suivantes, reportées à cause de la participation de l' AS CANNES 2 et l' US CAP D'AIL à la coupe Gambardella, sont fixées le 13 FEVRIER 2022.

SPCOC - AS CANNES 2
VS JBFC - USCA

Ce jour a été effectué le tirage au sort des 1/8eme de finale par Monsieur Francis Maggi Secrétaire Général du District Côte d'Azur :

ST ISIDORE - AS RCM
ESSNN - ASCCF
EXEMPT - ES BAOUS
SPCOC - AS MONACO OU AS CANNES - AS MONACO
USCA - ASPTT OU ASPTT NICE - VS JBFC
ESVL - MOUGINS
RC GRASSE - GJO. ANTIBES JLP
CAVIGAL - GAZELEC

Ces rencontres sont programmées le 20 FEVRIER 2022. Les clubs recevant sont priés de faire parvenir les horaires au secrétariat du district avant **le 7 FEVRIER 2022.**

En raison de la mise à jour du championnat et en accord avec la Commission qui reprogramme le match U 18 D1 RC GRASSE - USCA le 20 FEVRIER 2022, la Commission des Coupes avance le match :

RC GRASSE - GJO ANTIBES JLP au 13 FEVRIER 2022.

Le club recevant est prié de faire parvenir l'horaire au secrétariat du district avant **le 1er FEVRIER 2022.**

Par ailleurs si l'USCA se qualifie pour les 1/8eme de Finale la rencontre :

USCA - ASPTT sera reportée au 20 MARS 2022.

U16 : QUALIFIES POUR les 1/8eme de Finale du 20 FEVRIER 2022.

VSJB FC
FC MOUGINS
RC GRASSE
ESSNN
SPCOC
FC CIMIEZ
USRVN
ECMV
ESCR
SCMS
ASCCF
USCBO
AS MONACO
ASTAM
AS CANNES
ETOILE MENTON

Ce jour a été effectué le tirage au sort des 1/8eme de finale par Monsieur Francis Maggi Secrétaire Général du District Côte d'Azur :

ASTAM - SPCOC
USCBO - AS CANNES
ASCCF - ESSNN
VS JBFC - RC GRASSE
ECMV - MOUANS SARTOUX
ESCR - MOUGINS
FC CIMIEZ - ETOILE DE MENTON
AS MONACO - USRVN

Ces rencontres sont programmées le 20 FEVRIER 2022. Les clubs recevant sont priés de faire parvenir les horaires au secrétariat du district avant **le 7 FEVRIER 2022.**

U14 : Résultats du dernier 1/16 de Finale du 22/01/2022 (sous réserve d'homologation).

AS CANNES 2 14 - 0 ETOILE DE MENTON

Résultats des 1/8 de Finale du 22/01/2022 et 23/01/2022 (sous réserve d'homologation)

SC MS	2 - 1	CA PEYMEINADE
DRAP	0 - 8	VSJB FC
US CA (tab 5-4)	1 - 1	ESCR 2
GJO ANTIBES JLP	1 - 3	ESSNN
USRVN	3 - 2	SAINT ANDRE
ST LAURENT DU VAR	5 - 3	AS ROQUEFORT

La rencontre ECMV 1 - RC GRASSE 2 a été reportée à cause de 4 cas COVID avérés au sein du RC GRASSE.

Les rencontres AS CANNES 2 – ASCCF 2 et ECMV 1 - RC GRASSE 2 sont fixées le 13 FEVRIER 2022.

Les clubs recevant sont priés de faire parvenir les horaires au secrétariat du district avant **le 1er FEVRIER 2022.**

Ce jour a été effectué le tirage au sort des 1/4 de finale par Monsieur Francis Maggi Secrétaire Général du District Côte d'Azur :

VS JBFC - USCA
ESSNN - ECMV OU RC GRASSE - ESSNN
USRVN - AS CANNES OU ASCCF - USRVN
ST LAURENT - MOUANS SARTOUX

Ces rencontres sont programmées le 20 FEVRIER 2022. Les clubs recevant sont priés de faire parvenir les horaires au secrétariat du district avant **le 7 FEVRIER 2022.**

FEMININE A 11 :

Clubs qualifiés pour les 1/2 Finale :

OCGN 2
 AS CANNES 1
 GF USCVL

Suite à 4 cas de COVID avérés au sein du GAZELEC, la rencontre **ASM FF – GAZELEC** du **Mercredi 19 JANVIER 2022** est reportée au **13 FEVRIER 2022**, cette date étant **rendue disponible suite à la nouvelle programmation des journées du championnat R1 FEMININ.**

Ce jour a été effectué le tirage au sort des 1/2 de finale par Monsieur Francis Maggi Secrétaire Général du District Côte d'Azur :

OGC NICE - AS MONACO ou GAZELEC
AS CANNES - GF USCVL

Ces rencontres sont programmées le 06 MARS 2022 ou à d'autres dates disponibles en fonction des calendriers des rencontres des différents clubs.

U20 : Résultats des 1/4 de Finale du 23/01/2022 (sous réserve d'homologation).

SPCOC	2 - 1	ASCCF 2
FC MOUGINS	0 - 2	ESSNN
ECMV	2 - 2 (tab 2-4)	ES BAOUS
ESVL	1 - 1 (tab 3-4)	US MANDELIEU

Les 1/2 finales> se dérouleront le 20 MARS 2022.

Le Président de séance :
M. Julien LANDUCCI

Le Secrétaire de séance :
M. Denis RICCI